

PROCES-VERBAL :

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 30 NOVEMBRE 2017 A 18H15 Bâtiment Stella Helvetica

En présence de treize bourgeois, le président Thurre ouvre cette assemblée bourgeoisiale légalement convoquée.

Avec les salutations d'usage, il remercie les bourgeois présents et rappelle l'ordre du jour.

Quatre bourgeois ont excusés leur absence.

En préambule il informe que dorénavant l'assemblée bourgeoisiale traitant du budget se déroulera après la Sainte Catherine, laissant ainsi la salle à disposition de la commission patrimoine pour sa dorénavant exposition annuelle.

1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoisiale

Lecture et approbation

Le Secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 20 mai 2017. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Dépenses non obligatoires supérieures à 5 % des recettes brutes

Les recettes brutes de la bourgeoisie, lors du dernier exercice comptable connu, sont de Fr. 21'107.-. La compétence du conseil bourgeoisiale de 5 % pour une dépense non obligatoire est donc de Fr. 1'055.-.

Le conseil bourgeoisial souhaitant investir Fr. 40'000.- dans les infrastructures existantes sur le terrain en Rosaire et Fr. 25'000.- dans un inventaire des biens bourgeoisiaux, doit solliciter l'approbation de l'assemblée bourgeoisiale pour ces dépenses.

Approbations

L'assemblée bourgeoisiale décide à l'unanimité d'autoriser le conseil bourgeoisial à effectuer une dépense de Fr. 40'000.- pour le terrain en Rosaire et Fr. 25'000.- pour un inventaire des biens bourgeoisiaux.

3. Budget 2018 de la bourgeoisie

Lecture et commentaires

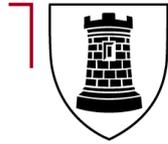
Le président Thurre commente le budget 2018 de la bourgeoisie qui a été approuvé par le conseil bourgeoisial en séance du 31 octobre 2017.

Il informe que la volonté communale de mettre en zone à construire le secteur du terrain de football est toujours existante, cependant la demande au canton ne pourra pas se faire avant l'acceptation par la Confédération du plan directeur cantonal. Cette acceptation est prévue pour 2019.

Le budget 2018 de la bourgeoisie présente les chiffres suivants : Une marge d'autofinancement négative de Fr. 27'250.-, une perte de Fr. 63'125.-, des investissements nets pour Fr. 65'000.- et une insuffisance de financement de Fr. 92'250.-.

Approbation

L'assemblée bourgeoisiale approuve à l'unanimité le budget 2018 de la bourgeoisie.



4. Planification financière

Lecture

Le président Thurre commente la planification financière de la bourgeoisie portant sur la période 2019/2021. Au niveau des investissements un accent particulier est porté sur la sauvegarde des bâtisses bourgeoises d'altitude.

Après cette période, la fortune nette de la bourgeoisie devrait se situer aux environs de Fr. 785'500.-.

5. Divers

Le conseil bourgeoisial rappelle qu'il compte sur la participation de la commission bourgeoise. Toutes idées pour un bon développement de la bourgeoisie sont bonnes à prendre.

La parole n'étant plus demandée, le président lève l'assemblée en lui adressant ses remerciements pour sa participation et l'invite à partager le verre de l'amitié.
Il est 18h35.

Certifié exact

BOURGEOISIE DE SAILLON

Le Président
Charles-Henri Thurre

Le Secrétaire
Boris Clerc